Programme Villes et Territoires de Sciences Po
Séminaire de recherche

Mercredi 9 Février 2011
16h-18h
98 rue de l'université – 75007 Paris
Salle Annick Percheron

Ruptures urbaines
Pour une typologie des quartiers disqualifiés

Serge Paugam
Directeur de recherche CNRS/EHESS
Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS)
Centre Maurice Halbwachs

Président de séance : Marco Oberti (Sc Po – OSC)
Discutants :
Edmond Préteceille (Sc Po – OSC)
Eduardo Marques (USP – CEM, Sao Paulo)

Etudier les ruptures sociales qui touchent les quartiers de logements sociaux en France et, notamment, les cités disqualifiées nécessite tout d'abord de prendre de la distance vis-à-vis de la notion de ghetto et de l'usage qui en a été fait dans le débat social en France. Ce terme a connu, en particulier depuis la fin des années 1980, une grande expansion aussi bien dans le discours politique que dans les médias et les rapports administratifs. D'aucuns ont même tenté récemment de le rendre légitime dans la sphère des travaux sociologiques alors qu'il avait été jusque-là toujours vivement critiqué. L'usage généralisé de ce mot contribue pourtant à occulter les différences de modes de vie qui peuvent exister dans les cités et les formes diverses d'adaptation de leurs habitants. Il sert davantage à mettre en scène la pauvreté et l'exclusion d'une partie de la population qui y réside, qu'à en expliciter les mécanismes. Son usage est souvent davantage fondé sur le sentiment d'insécurité face à la menace d'un « éclatement social » que sur une analyse objective des faits.

La confusion majeure réside dans l'usage du même mot pour qualifier des ruptures sociales de nature différente et qui ne touchent pas les quartiers de façon identique. Il convient en effet de distinguer trois formes de rupture sociale en faisant la double hypothèse que chacune d'entre elles peut expliquer partiellement le mal-être des quartiers de banlieues et que les trois

peuvent dans certains cas se cumuler. La première renvoie à la *ségrégation spatiale*, la deuxième correspond aux *divisions et luttes internes* et la troisième à la *dissolution des liens sociaux*.

A partir des données empiriques issues de la cohorte SIRS (2005-2009) réalisée dans 50 quartiers de la région parisienne, la communication tentera d'étudier dans un premier temps les cumuls effectifs de ces trois formes de rupture sociale. Dans quelle mesure, les quartiers ségrégués sont aussi des quartiers socialement divisés par des conflits internes ? Dans quelle mesure sont-ils également des quartiers caractérisés par une forte dissolution des liens sociaux ? Ces ruptures ont-elles un effet sur la détresse psychologique des résidents ?

La deuxième partie de la communication se fondera sur ces constats pour élaborer un cadre analytique permettant d'élaborer une typologie des quartiers disqualifiés. Nous nous appuierons notamment sur les concepts de Durkheim de régulation normative et d'attachement aux groupes (liens sociaux de proximité) et nous distinguerons trois types de quartiers disqualifiés : 1) les quartiers caractérisés par une *rupture cohésive*, 2) les quartiers caractérisés par une *rupture conflictuelle*, 3) les quartiers caractérisés par une *rupture aliénante.* Une mise à l'épreuve empirique de cette typologie sera ensuite envisagée à partir de la présentation synthétique de trois monographies de quartier.